

Des rémunérations relativement faibles pour les 41 000 salariés des services à la personne

Insee Analyses Centre-Val de Loire n°102 – Octobre 2023

Les services à la personne (SAP) regroupent les activités exercées au domicile de particuliers ou dans leur environnement immédiat. En Centre-Val de Loire, 41 000 salariés travaillent dans les services à la personne en 2019. Ils ne représentent toutefois que 15 000 emplois en équivalent temps plein, soit 2,5 % du total régional. Ils sont le plus souvent employés directement par des particuliers, mais aussi par l'intermédiaire d'organismes de services à la personne. Depuis 2015, le nombre d'organismes de services a augmenté, mais le nombre total d'heures rémunérées de leurs salariés a diminué.

Les salariés des services à la personne sont très majoritairement des femmes (85 %). Ce sont en particulier surtout elles qui interviennent dans l'assistance aux personnes âgées ou dépendantes, qui est la principale activité exercée (60 % des heures rémunérées par les organismes de service). Les hommes travaillent davantage dans d'autres activités, comme le jardinage. Les salariés des services à la personne sont plus âgés que l'ensemble des salariés. Ils multiplient souvent les employeurs et un quart d'entre eux ont également une activité salariée hors services à la personne. Même en tenant compte de cette autre activité, leur salaire annuel médian est deux fois plus faible que pour l'ensemble des salariés.

Les particuliers sont les principaux employeurs des salariés des SAP

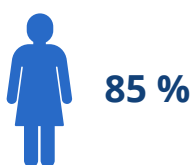


Hausse du nombre d'organismes, mais baisse du nombre d'heures rémunérées

Entre 2015 et 2019



Une majorité de femmes et des salariés âgés



15 % de l'ensemble des salariés

6 salariés des SAP sur 10 ont plusieurs employeurs



Leur salaire brut médian mensuel est 2 fois plus faible que pour l'ensemble des salariés



1 salarié des SAP sur 2 perçoit moins de
1 080 € par mois
en incluant les éventuelles activités salariées
dans d'autres secteurs

Ce salaire médian atteint **2 065 €** pour
l'ensemble des salariés de la région

Champ : Salariés des services à la personne ayant un poste dans les services à la personne au cours de la période de référence.
Statistiques en Centre-Val de Loire au lieu de résidence.

Source : Insee – Déclaration sociale nominative (DSN) et particuliers employeurs anonymisés (PEA) ; Nova (extranet de la Direction Générale des Entreprises).

Pour en savoir plus :

Lien vers l'étude :

• O. Diel, E. Piraux (Insee), N. Birot, D. Tamadazt (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités),
« Des rémunérations relativement faibles pour les 41 000 salariés des services à la personne », Insee Analyses Centre-Val de Loire n°102, octobre 2023